

## Épargne salariale : un placement sans intérêt ?

**Alors que la « saison » 2021 de l'épargne salariale débute en ce moment, les 11 millions de Français bénéficiaires de PEE et de Pereco vont avoir une mauvaise surprise : du fait du Covid, les primes 2021 seront en forte baisse par rapport à l'an dernier. L'occasion pour MoneyVox d'enquêter sur l'efficacité relative de cette épargne salariale. Sur les dernières années, le rendement moyen est inférieur à celui du Livret A !**

### Une baisse d'au moins 20% des versements en 2021

La crise du Covid va peser lourd pour l'épargne des salariés. La baisse de 8,3% du PIB l'an dernier, en diminuant les bénéfices d'une grande part des entreprises, va impacter mécaniquement l'intéressement et la participation, principale source de l'épargne salariale.

« Les professionnels – AFG, Amundi, Natixis ou Epsen – anticipent une baisse de 20 à 30% des versements aux salariés, avec de grandes différences entre les secteurs durement touchés par la crise (aéronautique, tourisme...) qui ne verseront rien, celles qui limiteront la casse et par ricochet leurs versements, et certaines entreprises, du commerce en ligne par exemple, qui pourraient augmenter le montant des primes » indique **Maxime Chipoy, Président de MoneyVox**. Le résultat final ne sera connu qu'en juin 2021, une fois les primes portant sur les résultats 2020 versées aux salariés...

### Un marché très concentré et des performances limitées

Le marché de l'épargne salariale est loin d'être anecdotique, constituant, avec 147 milliards d'encours, la 3<sup>ème</sup> réserve d'épargne des Français après l'assurance vie (1 800 milliards d'euros) et l'épargne règlementée (Livret A, PEL... 800 milliards d'euros). C'est surtout la première source d'épargne financière des Français, avant le PEA...mais aussi la 3<sup>ème</sup> plus grande niche fiscale en France, l'Etat sacrifiant 2 milliards d'euros chaque année pour pousser les salariés à investir pour 5 ans ou plus, dans des fonds pouvant financer les entreprises et booster l'épargne des Français.

Or, c'est un marché très concentré : les groupes Crédit Agricole/Amundi et Natixis cumulent à eux deux 66% de la tenue de l'épargne et 65% de la gestion d'actifs. Les deux leaders et leurs challengers, Crédit Mutuel et BNP Paribas, profitent de ce double rôle pour attirer les entreprises en tirant sur les coûts de la tenue de compte. « Sauf que la performance des fonds n'est pas toujours au rendez-vous, en particulier sur les fonds « maison » proposés aux dirigeants des PME via des solutions « clé en main », qui concentrent aujourd'hui des encours considérables » commente **Maxime Chipoy**.

Les calculs de la société d'analyse Quantalys montrent ainsi que sur 5 ans (2016-2020), le fonds de BNP Paribas *Multipar Actions Internationales Classique* livre une performance annuelle (4,72%) deux fois moins élevée que son indice de référence (9,54%). Les concurrents *Avenir Actions Monde I* de Natixis (6,41%) et *CM-AM Perspective Conviction Monde A* du Crédit Mutuel (7,34%) sont également peu performants. Sur les fonds diversifiés prudents, *Amundi Harmonie ESR F* (2,26%), l'un des plus gros du secteur, tient difficilement la comparaison face à des fonds comparables (2,42%) et face à l'indice de référence (3,36%).

Mais les faibles revenus tirés par les salariés de leurs PEE s'expliquent surtout par l'absence d'accompagnement...

## Faute de conseil, un rendement moyen inférieur au livret A et à l'assurance-vie

L'épargne salariale est certes une rémunération supplémentaire bienvenue pour les salariés, mais elle reste, entre Code du travail et Code monétaire et financier, un OVNI au sein des placements.

Si pour l'épargne financière classique (assurance-vie, PEA...) le vendeur doit étudier la situation du client avant de le conseiller, le salarié touchant son intéressement ou sa participation est seul face à des choix complexes : doit-il récupérer l'argent ou le placer ? S'il le place, quel(s) support(s) choisir ?

*« Pour l'aider, le DICI (Document d'informations clés pour l'investisseur), qui résume les informations principales de chaque support de placement, est le seul document généralement transmis aux salariés. Il trouve rapidement ses limites quand il faut prendre en compte la situation fiscale du salarié, ses projets personnels ou ses perspectives professionnelles... Ce qui explique sans doute pourquoi 23% de l'épargne salariale est aujourd'hui placée dans des fonds monétaires, dont la performance a été négative sur les 5 dernières années » analyse Maxime Chipoy.*

Le manque d'accompagnement est catastrophique sur le gain final pour un épargnant salarié « lambda ». 0,61% par an ! Tel est le rendement obtenu par MoneyVox en se basant sur le portefeuille moyen<sup>1</sup> sur 5 ans, durée cible d'un PEE, et sur les dernières performances moyennes publiées par l'AFG. 0,61% par an, c'est donc moins bien que le Livret A sur la même période (0,73%), moins bien que les fonds en euros de l'assurance-vie (1,47%) et moins que la bourse (2,47%), même après fiscalité !

Cette absence de conseil reste donc une lacune majeure de l'épargne salariale, qui est pour beaucoup la première rencontre avec l'épargne financière. Et même si certaines innovations arrivent progressivement en épargne salariale (conseil automatisé par exemple), les progrès restent lents. Et très en retard, par exemple, sur ce qu'on trouve en assurance-vie.

### Notre porte-parole se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Épargne salariale : une année sans, à cause de la crise sanitaire ?
- Performances : votre PEE vous a-t-il fait perdre de l'argent en 5 ans ?
- Épargne salariale : pourquoi personne ne vous aide à placer votre argent ?
- Intéressement, participation, PEE, PER : qui a droit à quoi ?
- Plans d'épargne salariale : qui les gère, qui les choisit ?
- Fiscalité : faut-il prendre le cash ou épargner ?
- Les frais : vos plans sont-ils trop chers ?
- Loi Macron, loi Pacte, ça a changé la donne ?

-----

---

<sup>1</sup> 23% en monétaire, 22% en obligataire, 35% en diversifié, 20% en actions

**À propos de MoneyVox :**

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

**Contact presse**

Agence 3i Com

Edith Lasry-Segura & Romain Merle

06 50 55 46 57 – 06 60 35 18 43

[edith@agence3icom.fr](mailto:edith@agence3icom.fr) - [romain@agence3icom.fr](mailto:romain@agence3icom.fr)